

# Newsletter 2024-2025

AMLP

Décembre 2025



## Quelques nouvelles de l'AMLP ...

**DR MICHEL CAMPANO -  
CO PRÉSIDENT AMLP**

Bonjour à tous,

Vous êtes ou vous avez été adhérents d'*Alerte des Médecins sur les pesticides* et nos liens se sont peut-être distendus. L'AMLP a vu arriver de nouveaux membres motivés et bienvenus tellement l'actualité sur le front des pesticides nous a mis à rude épreuve. Nous avons fait face avec nos moyens et alliés mais l'adversité redouble d'intensité en cette fin d'année 2025.

Pour commencer dans le but de mieux refléter notre association, et aussi de reconnaître l'investissement des non-médecins, nous nous appelons désormais : **Alerte Médicale sur les pesticides et sur les perturbateurs endocriniens**



*Nouveau Nom*

Parlons maintenant de cette année qui s'achève bientôt :

ORDONNANCES  
VERTES (p2)

LA LOI  
DUPLOMB  
(p3-4)

PESTIRIV  
/RIVERAINS  
(p5)

EAU GERS  
(p6-7)

BASF  
(p8)

OMNIBUS 7  
(p10)




# Les Ordonnances Vertes



© Affiche Strasbourg



© Carte des OV - site AMLP 24/12/25

-  1. Démarré
-  2. Municipalité contactée par un collectif
-  3. En cours d'élaboration

<https://alerte-medecins-pesticides.fr/non-classe/ordonnances-vertes/>

Les **Ordonnances Vertes** s'inscrivent de plus en plus dans le paysage national, et nous y sommes totalement impliqués. Tout d'abord en organisant deux webinaires en 2025 qui ont recueillis environ 100 participants à chaque fois démontrant la popularité des OV. A côté, des projets déjà réalisés d'autres se sont concrétisés comme à Kaisersberg, Lille et tout récemment en Pays Fouesnantais (financé 100% par une CPTS) et cela malgré la difficulté des montages financiers. Plusieurs membres de l'AMLP y étaient fortement impliqués.

Les différents projets selon leurs stades d'avancement sont regroupés dans une carte de France visible sur notre site et créée par notre éco-infirmière **Lisa BONAL** et qui a recensé 95 projets démarrés à ce jour.

Les élections Municipales au printemps prochain marquent une pause (devoir de réserve électorale) mais n'empêchent pas certaines listes électorales de les faire apparaître dans leur programme, ce qui est prometteur pour 2026.

Il est très rare que lors de nos multiples interventions sur le territoire, nous ne fassions pas la promotion des OV et cela quel que soit le sujet, de même nous serons totalement impliqués en 2026 afin d'accompagner les futurs projets.

## Charte des OV (Cliquez sur le lien pour retrouver la charte)

Il nous est apparu nécessaire de créer une Charte afin de bien définir les éléments fondamentaux des OV, campagne de santé publique centrée sur les dangers des PE pendant la grossesse (paniers à destination des femmes enceintes issus de l'agriculture biologique et local ainsi que l'atelier de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens) et ceci en accord avec les autres acteurs des projets notamment la ville de Strasbourg à l'origine de OV sous l'impulsion du Dr FELTZ.

---

# La Loi Duplomb



Nous nous sommes fermement opposés à cette loi, en particulier à la ré-autorisation de l'acétamipride par dérogation, et nous l'avons fait sur plusieurs fronts.

En mai, nous avons pris l'initiative, en collaboration avec d'autres, de rédiger une lettre ouverte faisant état de nos préoccupations au sujet de cette loi, à l'attention des Ministres de la Santé, de l'Agriculture, du Travail et de l'Environnement. Cette action a réuni près de 1 300 scientifiques et médecins, incluant de nombreux experts de renom.

Nous avons réalisé plusieurs synthèses d'études scientifiques académiques signalant des inquiétudes majeures concernant cette molécule, notamment en matière de troubles du neurodéveloppement, de reprotoxicité et, dans une moindre mesure, de perturbation endocrinienne.

Les analyses rigoureuses du Dr **Michel NICOLLE** et du Dr **Pierre Michel PERINAUD** ont permis de réaliser et d'actualiser ces synthèses à la lumière des publications récentes.

Comme pour les méta-analyses de l'INSERM (2013/2021) sur les pesticides, les preuves se renforcent. Nous avons aussi relevé des lacunes dans les dossiers réglementaires européens.



© Débat à l'Assemblée Nationale -  
Dr Michel Campano - Fleur Breteau

Ces expertises scientifiques nous les avons portés en conférence de presse à l'assemblée nationale aux cotés de L'UNAF en mai, et le jour du funeste vote de la loi en juillet avec ASE , *Stop aux cancers de nos enfants, Cancer colère*, et Laure MARIVAIN maman de la petite Emy partie bien trop tôt et dont la responsabilité des pesticides a été reconnue.

Le contraste était saisissant entre la tenue digne de la conférence de presse, marquée par l'émotion et des préoccupations scientifiques fondées, et les discussions iniques menées dans l'hémicycle par les partisans du projet de loi.

On avait tous envie de lancer un cri de colère, Fleur BRETEAU l'a fait .

---

# La Loi Duplomb & Convocation (Suite)

La loi duplomb visant à « lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur » a alors suscité une forte réaction dans la société civile, comme le montre la pétition d'Éléonore PATTERY qui a recueilli plus de 2 millions de signatures en quelques jours.

Avec *Génération Futures*, nous avons demandé en juillet les résultats de l'étude **PESTIRIV** devant le tribunal administratif avec l'aide de Maître François LAFFORGUE, mais ils ne seront disponibles que le 15 septembre, trop tard pour influencer le vote de la loi ou celui du conseil constitutionnel trois semaines après environ.



## Dernièrement ...

Une députée RN porte plainte pour outrage contre un médecin, le Dr **Louis Adrien DELARUE** membre de l'AMLP.

Son tort ? Avoir usé de sa liberté d'expression au travers d'un de ses écrits publics sur son compte Facebook critiquant sur un ton corrosif, les prises de position pro-Duplomb de la députée d'extrême droite dans le journal local "Charente Libre".

Enfin nous avons participé avec plusieurs sociétés savantes, collectifs et associations à l'élaboration d'une contribution extérieure soumise au conseil constitutionnel afin de les alerter sur les risques sanitaires majeurs de cette loi grâce à l'aide précieuse et à titre gracieux de Maître Clémentine BALDON avocate au barreau de Paris, merci à elle.

Enfin le Conseil Constitutionnel a censuré la possibilité de ré-autorisation de certains néonicotinoïdes dont l'acétamipride, c'est incontestablement un soulagement. Mais la censure est partielle et reste le problème des mégabassines, l'augmentation de taille des élevages intensifs (volailles et ovins), l'absence de séparation conseil/vente des pesticides ainsi que les menaces pesant sur l'ANSES suite au décret pris le soir même du vote de la motion de rejet. Nous avons aussi rapidement compris que l'adversité, vexée par ce revers, chercherait bientôt à prendre sa revanche.

**Le projet européen OMNIBUS 7 a confirmé nos inquiétudes à la fin de l'année.**

Le médecin membre de l'AMLP a-t-il subi une Procédure Baillon ?

A cette heure, nous ne savons pas si le procureur de la république décidera de donner suite à la plainte de Caroline Colombier ou d'abandonner les poursuites.

# PESTIRIV /RIVERAINS :

## Imprégnation des riverains vivant à proximité est supérieure

Si l'étude enfonce quelques portes ouvertes ; l'imprégnation des riverains vivant à proximité immédiate des vignes est supérieure à celle des habitants vivant à distance, et se majore en période de traitements, en particulier chez les enfants où les concentrations de Folpel, un fongicide, augmentent de 63%... - elle permet cependant d'avancer maintenant des arguments validés dans le dossier de la protection des riverains :

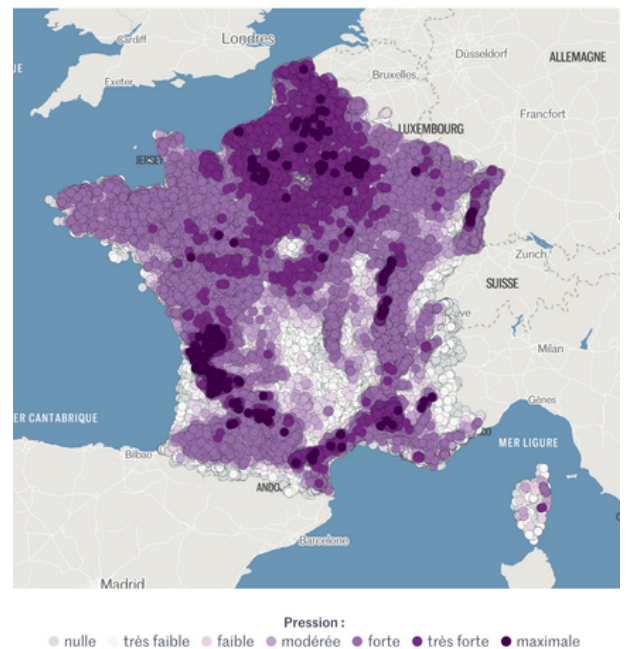
- il existe une contamination générale en zone rurale non viticole par plusieurs substances parmi celles qui ont été recherchées
- les niveaux d'imprégnation se majorent avec la distance (à moins de 50 m la contamination par le *Folpel* augmente de 20%), la surface en vigne autour du domicile et les quantités épandues .

Mais les niveaux d'imprégnation peuvent être amplifiés pour certaines substances jusqu'à 500m et même 1000m (par ex pour le *Folpel* chez les enfants, de 20 à 25%).

Ces données ainsi que la remarquable enquête du journal du Monde concernant les écoles surexposées vont dans le sens de ce que nous demandons depuis des années au ministère de la santé : commençons par protéger les écoles par des ceintures vertes en AB sur un rayon de plusieurs centaines de mètres !



[Étude PestiRiv](#) à retrouver en cliquant ici



© Carte du Monde - carte de France des écoles, collèges et lycées en fonction de leur proximité avec des parcelles agricoles où des pesticides sont utilisés  
18 décembre 2025

[Article](#) à retrouver en entier

---

# EAU GERS

## Pollution des eaux dans le Gers

L'AMLP a soutenu et participé à une action autour de l'eau dans la commune de Lectoure dans le Gers, action initiée et entreprise par un pharmacien-toxicologue local, membre de l'AMLP **Arnaud CABELGUENNE**, avec l'appui d'associations environnementales locales et de professionnels de santé.

Le point de départ a résidé dans la publication d'analyses par l'ARS de la présence de métabolites de certains pesticides (chlorothalonil, metolachlor, metaldehyde) dans les EDCH (eaux destinées à la consommation humaine) ; malheureusement cette situation est très fréquemment retrouvée en France en particulier dans le Calvados ( Voir ci dessous) avec dans ce département un taux record du fait de la présence de métabolites d'autres substances comme la *choridazone* et le *metaxachlore*.

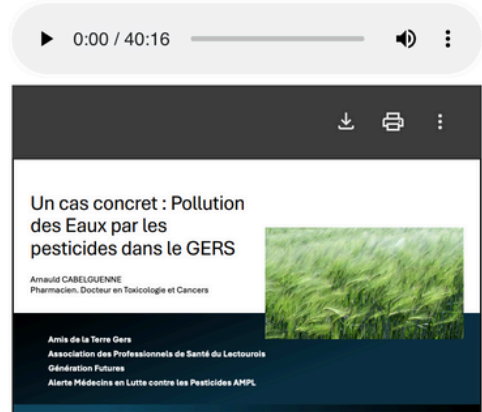
La présence de ces métabolites a aussi ouvert le débat sur la définition de leur pertinence ou non par les agences ce qui a des impacts considérables sur la réglementation à travers le taux de conformité ou non des EDCH .

A Lectoure, en 2024-2025, trois campagnes de prélèvement d'eau brute et d'eau potable ont été réalisées permettant des dosages de métabolites de pesticides et TFA (l'ultime PFAS dans la chaîne de leur dégradation donc celui qu'on va retrouver le plus fréquemment ) dans la rivière GERS, dans des eaux de surface, puits fontaines source, en proximité ou non des terres cultivées et ce indépendamment du type d'agriculture en présence.



**Arnaud Cabelguenne**

Pharmacien et docteur en toxicologie et cancers



<https://www.fnc-op.fr/2025/10/02/seminaire-eau-potable-sante-retours/> (L'intégralité est à retrouver ici)

Des taux de contaminations chimiques identiques entre l'eau de la rivière GERS et l'eau potable distribuée qui en est issue après traitement ont été retrouvés ce qui nous a interrogés sur la l'efficacité du traitement. Ainsi, pour le TFA en Décembre 2024, la concentration retrouvée était de 10 microgr/l soit 10 000 ng/l soit 100 fois la norme de qualité pour de l'eau dite potable ! Les premiers résultats ont été publiés lors d'une conférence en septembre 2025 à Toulouse, et ont fait l'objet de reportages que ce soit à la Télévision régionale ou dans la presse écrite. Ils ont été présentés et transmis aux élus et aux institutions ARS Occitanie, DDT, Préfet, cellule animation SAGE Neste, rivières de Gascogne et agence de l'eau en Septembre 2025.

---

## EAU GERS (Suite)

### 2026 : projet scientifique pluridisciplinaire en Occitanie

Pour 2026, le groupe constitué autour de **Arnaud Cabalguenne** a en vue un projet d'évaluation de l'exposition aux pesticides plus précisément dans leur bassin versant. Mais aussi des mesures, des actions de re-naturation et de réduction de l'usage des intrants chimiques. Une collaboration avec des chercheurs du CNRS et GIS EAU Toulouse, d'Agro Toulouse va se mettre en place en vue de créer un "laboratoire vivant" d'études des bénéfices d'actions multiples de réduction de la présence de pesticides dans le bassin versant, concourant à la contamination de la rivière GERS, source de notre eau potable. L'objectif est de réduire le transfert des pesticides par lessivage des sols et écoulements des drainages dans les ruisseaux afférents à la rivière Gers.

Un autre objectif sera sur un échantillon de population du bassin versant de la rivière GERS, de mesurer les bénéfices ou non en terme santé publique de ces actions à travers la connaissance de l'exposome.

Dans d'autres départements comme le Calvados, des adhérents de l'AMLP se mobilisent au sein de comités de pilotage pour la mise en place de plan d'action sur les aires d'alimentation de captages dits sensibles ; ils s'y heurtent à une importante procrastination des agriculteurs mais surtout des responsables locaux de l'eau à l'image des freins retrouvés au niveau national par le fait de certaines chambres d'agriculture et de certains syndicats agricoles qui craignent l'éventuelle obligation de diminuer les intrants dans les aires d'alimentation de ces captages sensibles . De même ils participent aux comités préfectoraux sur les métabolites dans l'eau et animent des réunions publiques en lien avec les diverses associations locales

## La Formation Médicale Continue

### Des formations pour les professionnels de santé

Plusieurs fois lors de nos interventions sur les perturbateurs endocriniens ou pesticides on entend le public dire :

"Mais que font les médecins , c'est inadmissible"

La formation à la faculté reste insuffisante, et la FMC aborde peu ce sujet, bien que la situation s'améliore.

Ici aussi l'AMLP répond présente en informant la population mais aussi les professionnels de santé .

Au sein de la SFTG les docteurs **Guillemette CHOQUET** et **Pierre Michel PERINAUD** ont élaboré un module de formation sur les perturbateurs endocriniens, qui sera encore décliné en 2026.

---

## USINE BASF



En Seine- Maritime, une action citoyenne révèle qu'une usine de BASF fabrique en Normandie un pesticide interdit en France et en Europe pour les destiner à l'export. Le Docteur **Louis-Adrien DELARUE** était présent au nom de l'AMLP pour témoigner du danger de ces pratiques de colonialisme chimique.

La Normandie a la malchance d'héberger à Saint-Aubin-lès-Elbeufs, au sud de Rouen, une usine de production de pesticides appartenant à un des plus gros groupes chimiques au monde, le géant allemand BASF.

Suite à la découverte de rejets massifs de TFA dans la seine en 2024, en juin 2025, un collectif de sept associations a porté plainte contre le géant chimique pour la "pollution extrêmement grave" de ce TFA.

L'intérêt porté à cette pollution laissait présager une production de Fipronil, une substance insecticide fabriquée pour être utilisée dans des enrobages de semences exportées hors-UE, mais interdite sur le sol européen en raison de sa dangerosité sur les abeilles et l'organisme humain.

TFA : acide trifluoroacétique

C'est dans ce contexte qu'une action surprise et pacifique de plusieurs associations, dite d'*inspection citoyenne*, était organisée par "les faucheurs volontaires d'OGM", le syndicat agricole "Confédération Paysanne" et les "Soulèvements de la terre". De nombreuses associations (victimes, paysans, ONG écologistes, ...) participaient. Au petit matin du 17 nov 2025, 500 manifestant.es accouraient vers l'usine malgré la répression policière des CRS parfois sans limite dans l'usage de la force.

Et tandis qu'une fraction arrivait à pénétrer le site industriel de BASF pour confirmer, photos à l'appui, que l'usine BASF produit bel et bien du *Fipronil* destiné à être envoyé à l'autre bout de la planète (Brésil, Japon, ...), les représentant.es d'associations et les victimes de pesticides prenaient tour à tour la parole devant le site, pour dénoncer ce colonialisme chimique. Deux médecins étaient sur place pour porter la parole scientifique et médicale sur le danger des pesticides et des polluants éternels sur l'environnement et la santé : Dr **Mélanie Popoff**, autrice d'un ouvrage sur les perturbateurs endocriniens et cofondatrice de Alliance Santé Planétaire, ainsi que le Dr Delarue, médecin charentais de l'AMLP. Cette action pourtant très médiatisée n'a ému ni les ministres de santé et de l'environnement, ni le président de la république qui sont restés totalement mutiques face à cette découverte d'une entreprise usant sans vergogne de sa capacité à polluer le département normand et ses nappes phréatiques via le TFA tout en mettant en danger les populations extra-européennes via le *Fipronil*...qui finira par polluer les populations européennes lors du retour de produits alimentaires importés des pays utilisant ce pesticide.

## Audition par différentes instances parlementaires du point de vue défendu par l'AMLP

Dans le cadre d'un projet de Loi transpartisan, invitation à une table ronde « sur les menaces de la désinformation climatique sur l'opinion publique et la société », ce projet de Loi vise à renforcer les pouvoirs de l'ARCOM dans ce domaine. Ce qui intéressait en particulier les parlementaires présents, mais pas seulement, fut notre analyse de la prise en compte des études scientifiques lors du débat concernant l'*acétamipride* lors de l'examen de la PPL Duplomb. Avec en renfort autour de la table du journaliste Stéphane Horel du journal Le Monde.

- audition par Madame Karamali, dans le cadre d'une résolution au nom de la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale « visant à soutenir une politique d'interdiction de tous les *néonicotinoïdes* dont l'*acétamipride* dans l'Union européenne »

- Enfin en février 2026 audition par l'OPECST : c'est un office commun à l'Assemblée nationale et au Sénat, dont le but est d'analyser les répercussions de certaines technologies sur la société. Il a été « saisi par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale d'une étude sur les risques sanitaires et environnementaux liés à l'usage des produits néonicotinoïdes dont l'autorisation doit être réexaminée par les autorités européennes au cours des prochaines années ». C'est le rapport fait avec Michel, concernant l'*acépamipride* (aspects réglementaires et scientifiques) qui a retenu leur attention et que je défendrai devant les deux rapporteurs, dont l'un du Rassemblement national.

Vous pouvez constater que la question de l'*acétamipride* et plus largement de la Loi Duplomb n'a pas fini de nous occuper...

---

# OMNIBUS 7



## Ce fut la « surprise » de fin d'année

Dans sa volonté de simplifier la réglementation européenne, la Commission s'acharne en fait à la démanteler.

Comment qualifier autrement la décision de supprimer les ré-examens réguliers de la toxicité des substances ? Vous avez été très nombreux et nombreuses, dans un temps très court à signer la lettre ouverte que nous avons adressée au Premier Ministre (3200 scientifiques et soignants en moins de 10 jours !).

Malheureusement le combat n'est pas fini, car la Commission Européenne a globalement validé le texte proposé par le commissaire Varelhi. Pour être adopté définitivement cet « omnibus » (c'est ainsi que sont dénommés des textes juridiques modifiant plusieurs règlements européens dans le même temps) doit obtenir l'approbation des Etats (le Conseil) et celui du Parlement. Mais nous aurons l'occasion de vous en reparler....

## Nos actions vont continuer

Ce projet OMNIBUS va certainement nous mobiliser dans les prochains mois, car nous tenterons avec nos alliés d'empêcher son adoption en Europe, tout en restant impliqués dans nos autres missions, sans oublier l'agriculture biologique et la ressource en eau.

Nos actions vont continuer !

Souvent intégrées dans des collectifs : au niveau européen, au sein de l'Alliance santé environnement, HEAL, en France comme membre actif de la coalition Secrets toxiques qui regroupe plus de 70 organisations, Celle-ci n'a qu'un seul but : faire respecter le règlement européen sur les pesticides. Car si ses failles sont nombreuses, le respect d'avancées importantes comme l'évaluation des effets chroniques des formulations (c'est à dire la substance active plus les co-formulants et impuretés) ou la recherche des effets de perturbation endocrinienne, ne sont pas encore mis en œuvre.



## Merci pour vos soutiens !

Ces années 2024 et 2025 ont été riches. Nous avons donc besoin de votre soutien !

Les vents contraires soufflent avec force au niveau européen et français pour remettre en cause le Pacte vert européen, le règlement pesticides et la protection de la biodiversité.

Sans détour je vous demanderai, si vous pensez qu'il faut continuer à porter une voix médicale dans ces combats, de nous signifier votre soutien en renouvelant votre adhésion, nous avons besoin de vous !



Co-Président AMLP  
Pierre-Michel Périnaud



Co-Président AMLP  
Michel Campano

J'ajouterai à titre personnel que membre de l'AMLP depuis un an, j'y ai trouvé l'engagement porteur de sens que je cherchais.

J'y ai découvert une équipe dynamique, bienveillante, complémentaire et scientifique qui a multiplié ma motivation .

Si cela vous inspire ,nous serions également ravis d'intégrer ceux d'entre vous qui ont la possibilité de s'investir un peu plus.

Ils m'ont fait l'honneur de me nommer Co-président, je ferai de mon mieux pour en être digne.

Dr Michel CAMPANO

Nos pensées vont vers Christian Quichaud et ses proches qui nous a quitté soudainement.

Merci pour ton travail au sein de l'AMLP et notamment le développement des Ordonnances Vertes dans les Deux-Sèvres.